

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

A LA MAIRIE

DANS VOTRE BOITE  
AUX LETTRES  
(pour les Séquestrois)

Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry  
81990 LE SEQUESTRE  
mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Services Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Facebook :

@LeSequestreMairie

Appli. Smartphone :

Panneau Pocket

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jedi : 8h30-12h00

et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi

sur RDV



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

**60** nouvelles familles sont arrivées sur la commune en 2023.

Le vendredi 22 mars, tous ont été invités à la mairie pour un moment de convivialité. Le maire, Gérard POUJADE leur a souhaité la bienvenue, leur a présenté la commune, l'équipe municipale et une partie des acteurs du monde associatif.

Chacun a pu échanger avec un voisin, un président d'association, un élu... Des contacts se sont établis pour trouver une activité, un service, un renseignement pratique, facilitant ainsi l'installation dans le village.

Des sacs en tissus, créés par les couturières de



l'association Génération Mouvements, ont été offerts à chaque famille. Ils contiennent des informations sur la commune et l'agglomération albigeoise et une boîte de chocolat de chez Janie, chocolaterie artisanale installée rue de la Mélaudie à l'espace économique de La Baute.

## FILM « NOS MAIRES »

Les maires sont les inconnus du grand public et les élus les plus appréciés de leur population. Ils sont ceux vers qui tout le monde se tourne en cas de crises et en première ligne face aux désordres du monde.

Leurs apparitions sur le petit écran se réduisent à de sempiternelles interviews devant une inondation, un feu de forêt ou un fait divers local. Il s'agit cette fois de leur donner un temps long pour comprendre qui ils sont, comment ils en sont arrivés là. Parler avec eux de l'intercommunalité, de l'actualité, de la désaffection des électeurs au moment des votes et de leur vie privée.

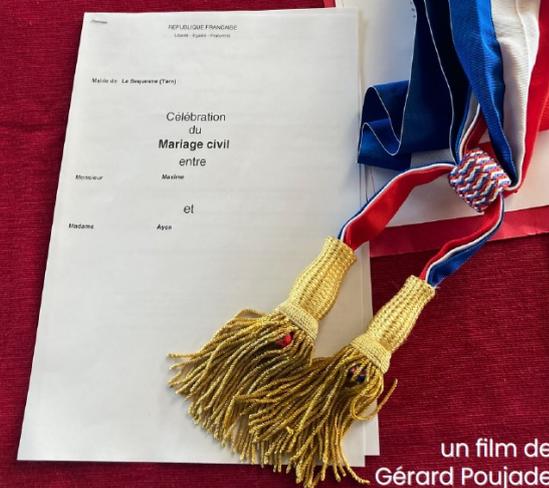
Souvent intimes, les conversations entre les acteurs et le réalisateur, Gérard POUJADE - entre maires donc - rendent les femmes et les hommes attachants et la fonction plus humaine. En temps troubles de la démocratie, ce documentaire est un plébiscite pour la participation et la citoyenneté.

Ce film sera diffusé à Albi, le 11 mai à l'Athantor, puis un peu partout en France à partir du 28 mai prochain.

Une séance gratuite est proposée le 3 mai à 20h30 au Quartz, ouverte à tous les habitants du Séquestre. À la fin de la projection, une discussion sur le rôle des élus aura lieu.

Emeline Brisseau, Claire Carrère-Godebout, Jean-Luc Chambon, Grégory Courtas, Camille Feller, Nathalie Gavaille, Isabelle Herbulot, Nadine Kersaudy, Didier Le Gall, Stéphane Maguet, Jean-Claude Pons, Jean Vaubourg sont

## « NOS MAIRES »



un film de  
Gérard Poujade

## BUDGET : BILAN DE L'EXERCICE 2023

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>Réalisé 2023</b>	<b>1 677 918 €</b>	<b>1 558 171 €</b>	<b>256 706 €</b>	<b>195 264 €</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>	- 119 747 €		- 61 442 €	
<i>Résultat de 2022 reporté</i>	318 095 €		+ 214 961 €	
<b>Résultat total 2023</b>	<b>+ 198 348 €</b>		<b>+ 153 519 €</b>	

**Les gros investissements budgétés en 2023 verront le jour en 2024** : pumtrack, citystade, panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie...

On peut noter les investissements suivants sur 2023 :

- **Voirie** : 1380 € pour la signalétique (SIL) des commerces, 1700 € pour la signalétique des bâtiments municipaux autour de la place, 1300 € pour les panneaux « bienvenue à la Baute », 1750 € pour le relai informations des Taillades, 2500 € pour des poubelles de voirie



- **Espaces verts** : 1100 € d'achat arbres et arbustes, 2300 € de clôture au bassin d'orage pour éco-pâturage, et 7500 € pour l'ouverture d'un sentier de randonnée dans les bois de la Gardie, 500 € pour des nichoirs à chauve-souris...

- **Ecole** : 5920 € de facture datant de 2020 pour la VMC des dortoirs de l'école, 2400 € pour deux ordinateurs, 5800 € pour le changement des chaises de primaire, 3000 € pour le mobilier et 3400 € pour le tableau numérique de la nouvelle classe, 3000 € pour le changement des vitrines d'affichage devant l'école, 1880 € pour l'installation d'un défibrillateur dans l'école, 800 € de séparateurs d'urinoirs pour l'intimité...



- **Crèche** : 2700 € pour de nouveaux babyphones, 7100 € de mobilier à changer suite au sinistre et surtout 17400 € pour les travaux de plomberie (passage du réseau en aérien) suite au sinistre mais non pris en charge par l'assurance...



- **Centre de loisirs** : 3200 € pour des nouveaux placards, 1100 € pour un store...

- **Quartz** : 5800 € pour la création d'un portail à côté de la salle moyenne, 2500 € pour l'installation de serrures connectées à l'étage, 500 € pour un appareil Bluetooth pour la musique...

- **Complexe** : 500 € pour un appareil Bluetooth pour le son, 2500 € de poteaux et filets pour le volley...



- **Mairie** : 1500 € pour le changement d'un ordinateur, 2040 € pour l'installation d'un défibrillateur extérieur devant la mairie...

- **Matériel Ateliers et Ménage** : 14000 € pour le remplacement du véhicule de propreté urbaine, 800 € pour une débroussailleuse, 800 € pour 3 aspirateurs pour les divers bâtiments, 400 € pour un transpalette...

- **Animations** : 700 € pour des barnums pour le forum des associations.

## ÉTAT DE LA DETTE

Cette année, nous **remboursions le crédit relai de 345 000 €** souscrit en 2022. Un emprunt de la CAF (pour la construction du centre de loisirs), datant de 2015, prend fin également.

Trois emprunts sont toujours en cours :

- **Emprunt racheté au SIVU Crèche en 2021** (65 496 € sur les 500 000 € initiaux), au taux de 1.25% : fin en 2026.

- **Emprunt de 500 000 €** (contracté en 2018 pour financer la construction de la cantine, la rue de Pendariès et l'allée du commerce à la Baute), au taux de 1.51% : fin en 2033.

- **Emprunt de 250 000 €** (contracté en 2022 pour financer la rénovation du Quartz et la création du pumtrack et du citystade), au taux de 1.71% : fin en 2037.

Nous allons souscrire, cette année, un **crédit relai de 110 000 €**, permettant d'attendre la réception des subventions et du fonds de compensation de la TVA pour les investissements de 2024 (pumtrack, citystade, aire de jeux).



Un autre emprunt (57 000 € environ) est également inscrit au budget, mais ne sera souscrit qu'en cas de besoin.

## BUDGET 2024 : IMPÔTS FONCIERS

Depuis 2012, la commune du Séquestre n'a augmenté qu'une seule fois ses impôts, en 2018.

En 2023, nous étions ainsi la 2ème commune la moins chère des 16 communes de l'agglomération :

- que ce soit sur le foncier bâti (44.89% alors que la commune la moins chère est à 44.84 % et la commune la plus chère à 75.93%)

- ou sur le foncier non bâti (70,58% alors que la commune la moins chère est à 49.13 % et la commune la plus chère à 117.23%).

Depuis 2018, la commune n'a pas augmenté les impôts, essayant au maximum de contraindre ses dépenses de fonctionnement pour ne pas impacter ses habitants.

Pourtant ces dernières années ont été fortement marquées par l'inflation : depuis 2020, les dépenses ont augmenté de 36% alors que les recettes n'ont augmenté que de 5%.

Nous avons jusqu'ici réussi à taux constants, mais le fonds de roulement de la commune s'est considérablement amoindri, et il est désormais indispensable d'augmenter les impôts locaux pour pouvoir couvrir les services rendus aux séquestrois et poursuivre nos investissements pour les habitants.

Ainsi, le taux des taxes d'imposition pour 2024 est :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48.48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 76.23 %
- Taxe d'habitation : 9.94%

## BUDGET FONCTIONNEMENT 2024

DÉPENSES	1 874 084 €	
Charges de personnel	812 000 €	43 %
Charges générales (énergie, eau, assurances, entretien bâtiments/espaces verts, fournitures, manifestations...)	583 000 €	31 %
Indemnités des élus	86 500 €	5 %
Virement à la section investissement (autofinancement)	85 704 €	5 %
Délégation de Service Public Crèche	80 000 €	4 %
Espace Jeunesse (centre de loisirs)	78 830 €	4 %
Autres associations	41 170 €	2 %
Amortissements	34 146 €	2 %
Intérêts des emprunts	26 834 €	1 %
CCAS	25 000 €	1 %
Divers	20 900 €	1 %

RECETTES	1 874 084 €	
Impôts fonciers	845 388 €	45 %
C2A (attribution de compensation)	356 678 €	19 %
Excédent budget 2023 reporté	198 348 €	11 %
Dotations Etat (DGF, fonds départemental des droits de mutation, aide cantine à 1€...)	135 638 €	7 %
Remboursement du personnel (par assurance et C2A)	102 900 €	6 %
Autres taxes et redevances (séjour, TLPE, terrasses, concessions cimetière, production photovoltaïque, taxe électricité)	77 500 €	4 %
Dotation de solidarité communautaire	45 000 €	2 %
Remboursement sinistre par assurance	39 800 €	2 %
Loyers (Quartz, complexe...)	36 000 €	2 %
Facturation cantine	35 000 €	2 %
Autres	1 832 €	0 %

## BUDGET INVESTISSEMENT 2024

DÉPENSES	1 124 016 €
Remboursement des emprunts >> dont crédit relai : 345 000 €	407 728 €
Travaux divers bâtiments >> dont 87 000 € citystade, et 25 350 € photovoltaïque pour auto-consommation mairie	136 500 €
Aménagement de terrains et plantations >> dont 114 000 € pumprack, 40 000 € poteaux vidéoprotection	183 800 €
Rénovation des Ateliers municipaux	100 000 €
Aménagement d'une aire de jeux (entre école et mairie)	85 680 €
Acquisition de matériel >> dont 14 900 € aménagement bois de la Gardie et 10 900 € changement de serveur mairie et nouveau logiciel	61 300 €
Rénovation de l'école (réparation toiture)	37 000 €
Participation à Ville d'Albi pour travaux cimetière et église	27 000 €
Reversement 40% Taxe d'Aménagement 2022 à la C2A *	17 732 €
Acquisition de terrains	13 900 €
Amortissements	1 506 €

RECETTES	1 124 016 €
Subventions divers projets	486 246 €
Excédent d'investissement 2023 = excédent de résultat 2023	153 519 €
FCTVA sur investissements 2022	117 590 €
Crédit relai sur 24 mois	110 000 €
Virement de fonctionnement 2024	85 704 €
Emprunt (si besoin)	56 992 €
Attribution de compensation de la C2A sur le reversement de la TA*	42 619 €
Amortissement	35 020 €
Taxe d'aménagement	35 000 €
Remboursements divers	1 326 €

\* L'Etat a demandé aux collectivités de reverser une partie de leur TA à leur agglomération. Il a été décidé que les communes verseraient 40% de leur TA à la C2A, qui reverserait aux communes un montant fixe correspondant à 40% de la moyenne de la TA perçue sur 2014 à 2020.

## EXPOSITION PHOTOS ANIMALIÈRES



**D**u 26 avril au 23 mai 2024, la commune aura le plaisir d'accueillir l'exposition du photographe animalier Théo BONNEFOUS.

Théo BONNEFOUS est un amoureux de la nature depuis son plus jeune âge.

Aujourd'hui âgé de 23 ans, il vit avec son appareil photo au fil des saisons et s'émerveille comme un enfant devant les trésors qui nous entourent.

**Le 26 avril, à 20h à la mairie, il nous fera l'honneur de sa présence pour le vernissage de son exposition photo, suivie d'une conférence gratuite et ouverte à tous.**

Il s'agira pour lui de nous faire partager sa passion et de nous présenter la faune qui peuple le Bois de la Gardié.

En amont, il a accompagné une classe de l'école du Séquestre pour une découverte de cette forêt. Grâce à ses connaissances, les enfants ont pu observer le lieu avec un regard neuf.

**L'exposition sera en visite libre du 29 avril au 23 mai, en semaine, sur les horaires d'ouverture au public de la mairie.**

## PLANTER POUR DEMAIN

**V**endredi 15 mars au matin, une plantation de 1600 arbres (cornouillers, aubépines, prunelliers, érables, arbres de Judée, arbousiers, nerpruns alaterne, amélanchiers...) a eu lieu sur la commune, grâce à notre partenaire Climat Local qui œuvre pour la compensation des Gaz à Effets de Serre des entreprises.

Cette fois, les financeurs sont Inforsud et Le Cèdre.

Les élèves de seconde et terminale de la section « aménagements paysagers » du Lycée Fonlabour et les agents des services techniques étaient accompagnés par l'association Arbres et Paysages Tarnais pour cette matinée de travail intense.

La zone à planter s'étend sur 2 000 m<sup>2</sup> autour du bassin d'orage dans la nouvelle tranche de l'écoquartier. Cette noue paysagère s'intègre dans le projet de développement du village et la préservation de la biodiversité.



Ce chantier complète les plantations hivernales déjà réalisés, notamment les 250 arbres plantés en février dernier par les enfants du Centre de Loisirs.

## CONCOURS MAISONS FLEURIES



**L**e fleurissement de nos maisons, l'entretien de nos jardins contribuent à embellir le cadre de vie et affirmer l'identité de notre commune. Avec des pratiques respectueuses de l'environnement, le jardinage participe à l'amélioration de la diversité.

La municipalité organise le concours de fleurissement qui récompensera les réalisations remarquables.

**Vous souhaitez être acteurs de l'embellissement du village, inscrivez-vous à ce concours en mairie entre le 2 et le 31 mai !** Vous pouvez le faire par téléphone ou par mail : il vous faudra laisser vos coordonnées complète, ainsi que la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir.

5 catégories vous sont proposées, visible ou non visible de la rue, les participants seront avertis du passage du jury, entre le 24 et le 29 juin 2024 :

- Jardin fleuri
- Jardin potager
- Balcon
- Terrasse et devant de porte
- Commerce

Les critères de notation ne sont pas la quantité mais le choix des plantes, l'harmonie des couleurs, la dimension environnementale et écologique... Tous les participants ont une chance d'être primés, même les débutants.

Le règlement du concours est disponible en mairie ou sur le site <https://www.lesequestre.fr>

2024 est aussi l'année du passage du jury départemental pour la gestion des espaces verts communaux.

Le Séquestre, récompensé de 2 fleurs depuis 2010, entend bien conserver cette distinction.

Les services s'y préparent aux côtés des élus.

Jardiniers municipaux et jardiniers amateurs, unissons nos talents, notre créativité pour embellir notre commune.

A vos marques ! prêts ! Semez !

## AIDE FINANCIÈRE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois soutient les assistantes maternelles en exercice ou qui veulent s'installer sur son territoire.

En effet, une aide financière s'adressant aux assistantes maternelles exerçant à leur domicile ou en Maison d'Assistants Maternels (MAM) est apportée, sur présentation des factures et dans la limite de 80 % des dépenses, pour l'achat de matériel de puériculture, éducatif, culturel ou de sécurisation des espaces intérieurs/extérieurs.

Pour exemple, pour une primo installation, la somme versée par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois peut s'élever à 1000 euros, et 500 euros dans le cas d'un renouvellement ou bien d'une extension d'agrément.

Ces aides financières viennent s'ajouter aux aides de la Caisse d'Allocations Familiales. **Pour plus d'informations vous pouvez contacter ce numéro : 05 63 46 48 96.**

Par ailleurs, pour les assistantes maternelles exerçant en MAM, une aide au loyer de 300 euros par mois, dans la limite de 80% du montant du loyer, peut être versée à l'Association de la MAM.

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Pour la deuxième année, les élèves de l'école ont participé au **Carnaval du Séquestre !**

Les élèves ont défilé dans les rues autour de l'école, en musique, accompagnés des enseignant.e.s et des animateur.trices du CLAE. De nombreux parents étaient aussi au rendez-vous pour accompagner le défilé, merci à eux !

Sous le thème du sport, tout le monde avait fait preuve d'imagination pour se déguiser !



Chaque classe avait fabriqué un objet représentant un continent : le bus londonien, les chapeaux du carnaval de Rio, des lunettes JO ou un masque d'Afrique !

Tout au long de l'année, l'école poursuit son voyage autour du monde : après l'Europe et l'Afrique avant Noël, les enfants ont



découvert l'Amérique en janvier-février, et l'Asie en mars-avril. C'est l'occasion pour eux de s'imprégner d'éléments culturels de certains des pays de ces continents : lecture d'albums ou des documentaires, écoute de musique, fabrication d'œuvres d'arts, et pour les plus grands : exposés pour faire découvrir des pays ou des sports à leurs camarades.

Bref, un enrichissement de 1000 découvertes !

## RECENSEMENT CITOYEN

Chaque français ou française, dès **16 ans**, doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à 17 ans à la Journée Défense et Citoyen (JDC).

Suite à cela, le jeune se verra délivrer un certificat de recensement qui lui permettra notamment de s'inscrire aux examens (Bac, CAP, BEP, permis de conduire...) et aux concours (fonction publique, grandes écoles...).

**Attention, de nombreux jeunes se font recenser trop tardivement.** Ils se retrouvent ensuite en difficulté pour être convoqué à la JDC et obtenir leur certificat à temps pour passer leur permis ou leur examens.

Pour rappel, le délai légal d'inscriptions est entre 16 ans et 16 ans et 3 mois.

## Parcours de citoyenneté

**3 étapes obligatoires**

  
**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**1**

**L'enseignement  
de défense**  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)

**2**

**Le recensement  
à 16 ans en mairie**  
ou en ligne pour  
certaines communes  
([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

**3**

**La Journée  
Défense et  
Citoyenneté**  
([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

**La JDC est une étape clé,  
à ne pas manquer !**

## CHORALE OCCEA



La chorale OCCEA a repris son activité musicale début mars avec la venue d'une nouvelle cheffe de chœur Tiphaine LECLER. Une nouvelle aventure débute.....

Tiphaine, passionnée par son métier, façonne les chants et transmet avec aisance et bienveillance tout son savoir et sa pratique.

**Si vous êtes intéressés par cette animation, n'hésitez pas à venir lors des répétitions de la chorale, les lundis de 20h30 à 22h15, à la salle du Quartz.**

## JUDO CLUB : INITIATION AU JUJITSU

Mercredi 6 mars, avec deux jours d'avance, le Judo Club a organisé une **séance d'initiation au jujitsu self défense** à l'occasion de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes.

Les participantes et participants ont pu apprendre les rudiments de l'autodéfense à travers la découverte de techniques de jujitsu, qui est à l'origine du judo, du karaté et de l'aïkido : c'est donc un art martial complet dont la philosophie est basée sur la défense.

L'enseignant du club est qualifié pour enseigner la self défense, ce qui est encore différent du jujitsu car cela aborde également les notions juridiques de légitime défense et ce que cela implique.

Les participant(e)s ont également vu comment réagir dans la vie de tous les jours à l'occasion de situations d'agressions de toutes sortes, tant verbales que physiques.

Le Judo Club espère que cela aura donné envie aux présents de venir pratiquer régulièrement car c'est la seule voie possible pour acquérir des automatismes qui pourraient être utiles un jour.



## DANS'TRAD : 1ER BAL AU SÉQUESTRE



Plus de 170 danseurs étaient présents au **bal organisé par l'association DANS'TRAD LE SEQUESTRE, le samedi 9 mars 2024** à la Salle Omnisports. Dans une bonne ambiance, Bernard GACHES a su les faire danser au son de son accordéon. Lors de l'entracte, vers 23h30, des gâteaux, faits maison pour la plupart, ont rencontré un vif succès et ont été appréciés par tous.

L'association Dans'Trad remercie tous les danseurs pour leur présence et toutes les personnes qui leur ont permis d'organiser ce bal.

**DU 16 AVRIL  
AU 4 MAI  
2024**

# TOURNOI TC LE SÉQUESTRE

**900 € DE LOTS**

**Inscriptions : Tenup  
Règlement : sur place**

Ados filles  
13-14 & 17-18 ans jusqu'à 4/6

Ados garçons  
13-14 & 17-18 ans jusqu'à 15

Femmes jusqu'à 4/6

Hommes jusqu'à 15

Ados : 1 catégorie : 12 €  
2 catégories : 20 €  
Adultes : 19 €

Catégories **Jeunes** : format 2  
Catégories **Adultes** : format 1  
**Consolantes** jusqu'à mini 30/1

**Balles Artengo Confort PRO**  
1 terre battue & 2 Green Set

**Licence 2024 compétition**

Juge arbitre : **Styven MAZZELLA**

Le Comité du Tournoi se réserve le droit de clôturer les inscriptions sans préavis  
N° d'homologation: 2024 60 81 0741 001



## BRÈVE

Une **messe dédiée aux victimes du génocide arménien** en 1915 aura lieu **le mercredi 24 avril à 18h00** en l'église Notre Dame de Fonlabour, en présence de l'association KILIKIA et de la communauté arménienne de l'Albigeois. Cette messe, ouverte à tous les paroissiens, sera suivie d'un temps convivial.

# EXPRESSIONS POLITIQUES

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.

## LE SÉQUESTRE POUR TOUS

En ce début d'année 2024, la composition de notre Conseil Municipal est quelque peu modifiée.

Madame Céline TAFELSKI, suite à une promotion professionnelle, a dû démissionner de ses fonctions d'élue, et Madame Sabrina PAULET, suivante sur la liste EPLS, intègre désormais notre municipalité.

Nous avons eu plusieurs échanges, à diverses occasions, et ces discussions ont confirmé nos points communs sur les valeurs de l'action à mener pour notre commune. C'est dans cette optique que nous avons souhaité qu'elle rejoigne le groupe majoritaire.

Il est de ma responsabilité, en tant que Maire, d'entendre tous ceux qui veulent œuvrer à l'intérêt communal. Mon souhait - et je le fais partager à tous ceux qui travaillent avec moi - est d'écouter, d'associer toutes celles et tous ceux qui ont le goût de voir avancer les projets du Séquestre.

Partout en France, je rencontre des maires. Nous comparons nos actualités et nous recherchons, avant tout, que la plus grande concorde règne dans nos villages.

Par conséquent, tout le groupe est ravi d'accueillir cette nouvelle élue et nous allons œuvrer ensemble, pour les deux ans de mandat que Sabrina PAULET va effectuer à nos côtés et au sein des commissions Jeunesse et Ressources Humaines.

Gérard POUJADE  
Pour Le groupe majoritaire au Conseil Municipal

## ENSEMBLE POUR LE SÉQUESTRE

Au cœur de la démocratie locale, dans l'enceinte de la mairie du Séquestre, résonnent quelquefois des voix qui défendent avec passion les intérêts de notre commune et de ses habitants. Au sein de ces voix, celle de Céline Tafelski s'est distinguée par sa détermination, son dévouement et sa vision progressiste. En tant que membre éminent du groupe d'opposition Ensemble pour le Séquestre, Céline Tafelski a été une force motrice derrière notre combat pour une gouvernance transparente, inclusive et tournée vers l'avenir. Son engagement indéfectible envers les valeurs démocratiques a été une source d'inspiration pour nous tous.

C'est avec un mélange de fierté et de tristesse que nous annonçons aujourd'hui le départ de Céline Tafelski de notre groupe. Sa promotion bien méritée au sein du Conseil Départemental du Tarn témoigne de sa compétence et de son engagement envers le service public. Bien que nous soyons heureux pour elle, sa présence dynamique et sa voix éclairée vont indéniablement nous manquer. Au cours de son mandat au sein du groupe d'opposition, Céline Tafelski s'est distinguée par sa capacité à défendre avec éloquence les intérêts des citoyens du Séquestre. Son dévouement sans faille à rendre notre commune meilleure et plus juste a été exemplaire. À travers ses interventions et ses propositions, elle a su incarner les aspirations et les besoins de notre communauté. Son départ nous rappelle l'importance de continuer à défendre nos idéaux et à lutter pour un avenir meilleur pour tous. Au nom du groupe d'opposition Ensemble pour le Séquestre, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers Céline Tafelski pour sa contribution exceptionnelle à notre cause commune. Nous la remercions pour son dévouement et son engagement sans faille

## BRUNCH ET TOMBOLA DE L'ADMR

À l'occasion de la **2ème Journée Nationale des Aides à domicile (le 17 mars)**, l'association ADMR s'est mobilisée en l'honneur de ses salariées, maillon essentiel de la vie quotidienne de personnes souhaitant une aide de confort ou un soutien pour continuer à vivre à leur domicile.

Une présence indispensable auprès des plus fragilisés permet ce lien social inestimable et cette solidarité de proximité.

Ce métier reste insuffisamment connu et reconnu, ce qui rend particulièrement délicat le recrutement et la fidélisation du personnel.

Cette journée est une reconnaissance légitime du travail réalisé par les aides à domicile. En cette occasion, l'ADMR du secteur avait convié bénévoles et salariées, ainsi que quelques élus, à partager un brunch, pour échanger tous ensemble sur les réalités du métier.

À l'issue de ce repas, une tombola avec plusieurs lots a su ravir les gagnants et a permis de bien terminer cette après-midi conviviale.

L'ADMR assure une permanence le lundi et le jeudi matin, au Quartz (28 avenue St Exupéry).



Contact : 05 63 76 58 37 – [carlus@admrtarn.fr](mailto:carlus@admrtarn.fr)

## ÉCONOMIE : QUOI DE NEUF ?

### Ouverture du pôle Kiné Santé

Au plan de la santé, Noémie SOULIÉ, Maxime DALET, Simon ADGIÉ, masseurs-kinésithérapeutes et Julie RIAUCOUX, ostéopathe, ont ouvert leur cabinet depuis le 2 avril. Ils sont les bienvenus au Séquestre.

Adresse : 1 impasse des Taillades

Tél. : 09 84 18 50 37 Mail : [polekinesante@gmail.com](mailto:polekinesante@gmail.com)

Conformément à la réglementation locale, une Signalisation d'Information Locale a été installée pour bien repérer ce nouvel établissement.



### Un nouveau restaurant : MEUH! l'entrecôte par excellence !



Côté gastronomie, une inauguration conviviale a eu lieu le 12 mars pour célébrer l'ouverture d'une nouvelle franchise, MEUH!, à la Baute. La famille COURADETTE, depuis 10 ans dans la restauration, et son équipe vous accueillent dans un cadre agréable, tant en salle (115 couverts) qu'en terrasse (une cinquantaine de places pour l'instant).

Cette enseigne (la 2ème dans le Tarn après Lescure d'Albigeois) se traduit par l'embauche d'une dizaine d'employés et un savoir-faire unique : tout est fait sur place (steak tartare, haché...) avec essentiellement des viandes d'origine française sélectionnées par un boucher à Rungis et un autre dans le Limousin ; les patates sont cuites dans la graisse de bœuf.

Ouvert tous les jours : midi et soir. Les réservations se font par mail ou par téléphone.

Adresse : Espace Economique de la Baute

Tél. : 05 82 69 00 02 Mail : [lesequestre@meuh-restaurant.fr](mailto:lesequestre@meuh-restaurant.fr)

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Lors de la séance du 8 avril, il a été enregistré l'intégration au sein du conseil municipal de Sabrina PAULET, en remplacement de Céline TAFELSKI. Elle intègre les commissions « Jeunesse » et « Ressources Humaines ». Bienvenue à elle !

## FÊTE DU VILLAGE



Par manque de bénévoles, la Fête n'aura lieu cette année que sur un jour : le samedi 1er juin.

Le Comité des Fêtes compte sur votre présence et espère que vous leur réserverez un chaleureux accueil lors des **Aubades, le samedi 25 mai**.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre une équipe dynamique et motivée, contactez le Comité par téléphone (06.73.73.96.81) mail : [comitedesfetesdusequestre@gmail.com](mailto:comitedesfetesdusequestre@gmail.com)

## LANCEMENT DES RDV CULTURELS 2024

Les RDV culturels, initiés par le Département du Tarn, débutent en avril, sous le thème "Mouvements, quand sport et culture font équipe".

**Au Séquestre, retrouvez l'exposition photos "Toutes sportives" du 19 au 28 avril 2024.**

L'exposition, organisée à la salle du Quartz, est ouverte au public de 14h à 17h le week-end.

**Le vernissage aura lieu le vendredi 19 avril à 18h.**

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur : [rdvculturels.tarn.fr](http://rdvculturels.tarn.fr)

